

# Liste des joueurs- Coupe Paul Bardin – Saison 2022

## Extrait du Règlement de la coupe de la Vienne « Paul Bardin » et du challenge des clubs

### Article 1.3 – Composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 6 à 10 joueurs, y compris le délégué licencié FFPJP appartenant à la même association (sauf pour l'équipe du comité) avec OBLIGATOIREMENT une féminine ou un cadet.

Tous les joueurs participants à la compétition doivent figurer sur la feuille d'inscription à remettre avec les résultats du premier match. L'équipe devra être composée de joueurs figurant dans cette liste. En aucun cas, il ne sera accepté d'autres joueurs venant étayer l'équipe, et ce durant toute la compétition.

Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification de l'équipe complète.

Nom de l'équipe : .....ASPTT 1.....

Capitaine : .....MOINAULT JEROME.....

	Joueur	Numéro de licence	Catégorie
1	VIVIEN PATRICIA	08609936	
2	VERCEUX BERNADETTE	08610969	
3	PALLU DANIELLE	08611414	
4	MOINAULT JEROME	08600687	
5	DROUARD OLIVIER	08611477	
6	RASSINOUX JEAN-LUC	08610531	
7	VERCEUX CHRISTIAN	08610603	
8	ALBERIC RENE	08600695	
9	MAUDUIT MICHEL	08611020	
10	LEMEUR JACQUES	08609630	